

RCS : CHAMBERY

Code greffe : 7301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CHAMBERY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 00927

Numéro SIREN : 830 985 636

Nom ou dénomination : 5B MAISON

Ce dépôt a été enregistré le 10/09/2021 sous le numéro de dépôt 12322

COMPTES ANNUELS

2020

Période du 01/07/2019 au 30/06/2020

SAS 5B Maison

Galerie de Caron
73440 Les Belleville

APE : 6420Z

SIRET : 83098563600018

Compte rendu la date 2020

EXPERTEA

Société d'Expertise Comptable
inscrite au tableau de l'Ordre de Marseille

EXPERTEA
40 Boulevard Jean Laperre - 13016 Marseille
09 40 00 00 00

 Sommaire

COMPTES ANNUELS	3
BILAN	4
COMPTE DE RESULTAT	6
DETAIL DES COMPTES	7
BILAN DETAILLE	8
COMPTE DE RESULTAT DETAILLE	10

COMPTES ANNUELS

2020

Période du 01/07/2019 au 30/06/2020

COMPTES ANNUELS

EXPERTEA

BILAN

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 30/06/20	Net au 30/06/19
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outilla				
Autres immobilisations corporelles				
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	785 000		785 000	785 000
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	785 000		785 000	785 000
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés				
Fournisseurs débiteurs	5 102		5 102	16 767
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	1 833		1 833	320
Autres créances	16 195		16 195	3 672
Divers				
Avances et acomptes versés sur comman				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 211		1 211	
Charges constatées d'avance				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	24 341		24 341	20 759
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	809 341		809 341	805 759

BILAN

	Net au 30/06/20	Net au 30/06/19
PASSIF		
Capital social ou individuel	10 000	10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	2 764	2 764
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	102 882	
Résultat de l'exercice	-1 058	102 882
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	114 588	115 647
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts	413 956	476 669
Découverts et concours bancaires		207
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	413 956	476 876
Emprunts et dettes financières diverses		516
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	275 558	207 550
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 998	1 920
Personnel		
Organismes sociaux		
Etat, Impôts sur les bénéfices		1 493
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	75	1 658
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	166	100
Dettes fiscales et sociales	241	3 251
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	694 752	690 112
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	809 341	805 759

COMPTE DE RESULTAT

	du 01/07/19 au 30/06/20 12 mois	%	du 01/07/18 au 30/06/19 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Production vendue	15 000	100,00	15 000	100,00		
Total	15 000	100,00	15 000	100,00		
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Autres achats & charges externes	9 498	63,32	1 986	13,24	7 511	378,11
Total	9 498	63,32	1 986	13,24	7 511	378,11
MARGE SUR M/SES & MAT	5 502	36,68	13 014	86,76	-7 511	-57,72
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	397	2,65	199	1,33	198	99,50
Total	397	2,65	199	1,33	198	99,50
RESULTAT D'EXPLOITATION	5 105	34,04	12 815	85,43	-7 709	-60,16
Produits financiers			100 000	666,67	-100 000	-100,00
Charges financières	6 164	41,09	7 859	52,39	-1 695	-21,57
Résultat financier	-6 164	-41,09	92 141	614,27	-98 305	-106,69
RESULTAT COURANT	-1 058	-7,06	104 955	699,70	-106 014	-101,01
Charges exceptionnelles			580	3,87	-580	-100,00
Résultat exceptionnel			-580	-3,87	580	-100,00
Impôts sur les bénéfices			1 493	9,95	-1 493	-100,00
RESULTAT DE L'EXERCICE	-1 058	-7,06	102 882	685,88	-103 941	-101,03

COMPTES ANNUELS

2020

Période du 01/07/2019 au 30/06/2020

DETAIL DES COMPTES

EXPERTEA

BILAN DETAILLE

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 30/06/20	Net au 30/06/19
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
261000 - Titres de participation - JC	785 000		785 000	785 000
Participations et créances rattachées	785 000		785 000	785 000
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	785 000		785 000	785 000
Stocks				
Créances				
401000 - Fournisseurs	5 102		5 102	16 767
Fournisseurs débiteurs	5 102		5 102	16 767
445660 - TVA déductible s/aut.biens et sce	1 033		1 033	20
445860 - TVA sur factures non parvenues	800		800	300
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	1 833		1 833	320
451150 - VLC	14 195		14 195	1 672
451160 - Immo 72	2 000		2 000	2 000
Autres créances	16 195		16 195	3 672
Divers				
512100 - CIC N°00064431501	1 211		1 211	
Disponibilités	1 211		1 211	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	24 341		24 341	20 759
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	809 341		809 341	805 759

BILAN DETAILLE

	Net au 30/06/20	Net au 30/06/19
PASSIF		
101300 - Capital souscrit-appelé, versé	10 000	10 000
Capital social ou individuel	10 000	10 000
106100 - Réserve légale	2 764	2 764
Réserve légale	2 764	2 764
110000 - Report à nouveau (solde créditeur)	102 882	
Report à nouveau	102 882	
Résultat de l'exercice	-1 058	102 882
TOTAL CAPITAUX PROPRES	114 588	115 647
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
164100 - Prêt CIC 644315 02	413 956	476 669
Emprunts	413 956	476 669
512100 - CIC N°00064431501		207
Découverts et concours bancaires		207
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	413 956	476 876
168800 - Intérêts courus		516
Emprunts et dettes financières diverses		516
451100 - Club 72 - Steak Club	94 275	26 268
451130 - 3B Holding	111 260	111 260
455110 - Victor Llorente	70 022	70 022
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	275 558	207 550
401000 - Fournisseurs	198	120
408100 - Fournisseurs - fact. non parvenues	4 800	1 800
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 998	1 920
444000 - Etat - impôts sur les bénéfices		1 493
Etat, Impôts sur les bénéfices		1 493
445510 - TVA à décaisser	75	1 658
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	75	1 658
448600 - Etat - autres charges à payer	166	100
Autres dettes fiscales et sociales	166	100
Dettes fiscales et sociales	241	3 251
TOTAL DETTES	694 752	690 112
TOTAL PASSIF	809 341	805 759

COMPTE DE RESULTAT DETAILLE

	du 01/07/19 au 30/06/20 12 mois	%	du 01/07/18 au 30/06/19 12 mois	%	Var. rel. (%)
PRODUITS					
Ventes de marchandises					
706000 - Prestations de services	15 000	100,00	15 000	100,00	
Production vendue	15 000	100,00	15 000	100,00	
Production stockée					
Subventions d'exploitation					
Autres produits					
Total	15 000	100,00	15 000	100,00	
CONSOMMATION M/SES & MAT					
Achats de marchandises					
Variation de stock (m/ses)					
Achats de m.p & aut.approv.					
Variation de stock (m.p.)					
622600 - Honoraires	1 500	10,00	1 500	10,00	
622620 - Honoraires CAC	7 500	50,00			
622700 - Frais d'actes et contentieux	65	0,43	100	0,67	-35,00
627800 - Prestations de services bancaires	433	2,88	386	2,58	11,92
Autres achats & charges externes	9 498	63,32	1 986	13,24	378,11
Total	9 498	63,32	1 986	13,24	378,11
MARGE SUR M/SES & MAT	5 502	36,68	13 014	86,76	-57,72
CHARGES					
635110 - Contribut° économique territorial	397	2,65	199	1,33	99,50
Impôts, taxes et vers. assim.	397	2,65	199	1,33	99,50
Salaires et Traitements					
Charges sociales					
Amortissements et provisions					
Autres charges					
Total	397	2,65	199	1,33	99,50
RESULTAT D'EXPLOITATION	5 105	34,04	12 815	85,43	-60,16
761000 - Produits de participations			100 000	666,67	-100,00
Produits financiers			100 000	666,67	-100,00
661160 - Intérêts Prêt 644315 02	6 164	41,09	7 859	52,39	-21,57
Charges financières	6 164	41,09	7 859	52,39	-21,57
Résultat financier	-6 164	-41,09	92 141	614,27	-106,69
Opérations en commun					
RESULTAT COURANT	-1 058	-7,06	104 955	699,70	-101,01
Produits exceptionnels					
671200 - Pénalités et amendes			580	3,87	-100,00
Charges exceptionnelles			580	3,87	-100,00

COMPTE DE RESULTAT DETAILLE

	du 01/07/19 au 30/06/20 12 mois	%	du 01/07/18 au 30/06/19 12 mois	%	Var. rel. (%)
Résultat exceptionnel			-580	-3,87	-100,00
Participation des salariés					
695000 - Impôts sur les bénéfices			1 493	9,95	-100,00
Impôts sur les bénéfices			1 493	9,95	-100,00
RESULTAT DE L'EXERCICE	-1 058	-7,06	102 882	685,88	-101,03

5B MAISON

Société Par Actions Simplifiée au capital de 10 000,00 €

Siège social : Galerie de Caron Val Thorens

73440 Les Belleville

830 985 636 RCS CHAMBERY

RELEVÉ DES DÉCISIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 1^{ER} JANVIER 2021

L'an deux mille vingt-un, et le premier janvier, à quatorze heures,

Les associés de la société se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle au siège social, sur convocation faite par le président, par lettre simple remise en main propre en date du 15 décembre 2020.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance.

La société Bastide Romain Consultants, représentée par son représentant légal, préside la séance en sa qualité de président de la société.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par Le président, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance, possèdent les 100 actions composant le capital. En conséquence, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Monsieur Guillaume CLAVEL, représentant SO'AUDIT, commissaire aux comptes, convoqué par lettre remise en main propre en date du 15 novembre 2020, s'est fait excuser.

Monsieur le président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- la feuille de présence à l'assemblée,
- les copies des lettres de convocation,
- la copie et les récépissés postaux de la lettre recommandée de convocation adressée au commissaire aux comptes,
- l'inventaire des valeurs actives et passives de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 30 juin 2020,
- le rapport de gestion du président,
- les rapports du commissaire aux comptes,
- le texte des résolutions proposées.

Puis le président déclare que l'inventaire, les comptes annuels, le rapport de gestion du président, les rapports du commissaire aux comptes, la liste des associés, le texte des résolutions proposées ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée.

Il précise en outre que le droit de communication prévu par les statuts a été respecté.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Monsieur le président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen du rapport de gestion de la présidente et du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2020,
- Approbation des comptes annuels,
- Quitus à la présidente,
- Affectation des résultats,
- Examen du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce et décision à prendre au vu de ce rapport,
- Pouvoirs pour formalités,
- Questions diverses

Monsieur le président donne lecture du rapport de gestion, puis il fait donner lecture des rapports du commissaire aux comptes.

Enfin il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, Monsieur le président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture des rapports du président et du commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 30 juin 2020 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'assemblée générale précise qu'il n'y a pas eu de dépenses et charges visées à l'article 39-4 du Code général des impôts soumises à approbation.

En conséquence, elle donne au président quitus entier et sans réserves de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale sur proposition du président décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 30 juin 2020, s'élevant à 1 058,46 €, de la manière suivante :

- de prendre en compte le montant s'élevant à 102 882.44 €
correspondant au compte "Report à Nouveau", créateur d'un pareil montant,
- et de reporter purement et simplement le solde, s'élevant à 101 823.98 €
au compte "Report à Nouveau"

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des exercices précédents.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes prend acte de ce qu'aucune convention relevant de l'article L.227-10 du Code de commerce, n'a été conclue ou ne s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes publicités, dépôts et formalités légales.

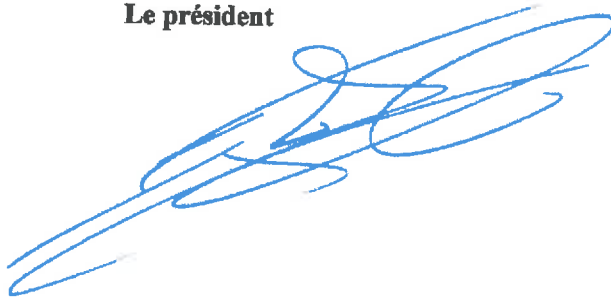
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, le président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le président.

Il a également été établi une feuille de présence signée par les associés.

Le président





Immeuble Prado Plaza
42 Rue des Mousses
13008 MARSEILLE
Tél. : 04 86 01 08 60
Fax : 04 86 01 03 09

SAS 5B MAISON
Galerie de Caron Val Thorens
73440 Les Belleville

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

PRESENTE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 1^{er} DECEMBRE 2020

Statuant sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2020

Table des matières

1. Opinion	3
Fondement de l'opinion	3
Référentiel d'audit.....	3
Indépendance	3
Justification des appréciations	3
Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'organe appelé à statuer sur les comptes	4
Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de la société relatives aux comptes annuels.....	4
Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels.....	5

C

Aux associés

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société 5B Maison relatifs à l'exercice clos le 30/06/2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er juillet 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

Nous avons vérifié le caractère approprié des règles et méthodes comptables notamment celles relatives aux immobilisations financières.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'organe appelé à statuer sur les comptes

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de la société relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention

comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

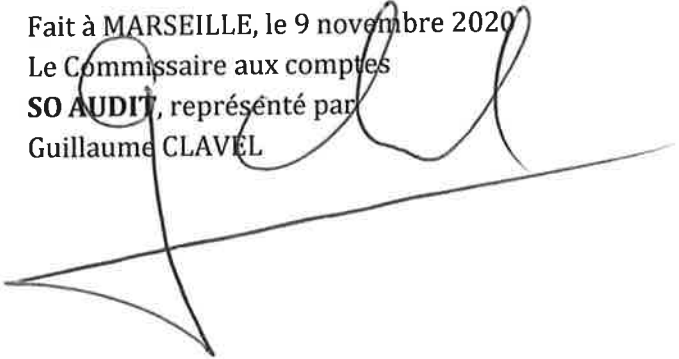
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en

cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- › il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à MARSEILLE, le 9 novembre 2020
Le Commissaire aux comptes
SO AUDIT, représenté par
Guillaume CLAVEL



BILAN

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 30/06/20	Net au 30/06/19
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outilla				
Autres immobilisations corporelles				
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	785 000		785 000	785 000
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	785 000		785 000	785 000
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés				
Fournisseurs débiteurs	5 102		5 102	16 767
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	1 833		1 833	320
Autres créances	16 195		16 195	3 672
Divers				
Avances et acomptes versés sur comman				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 211		1 211	
Charges constatées d'avance				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	24 341		24 341	20 759
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	809 341		809 341	805 759

BILAN

	Net au 30/06/20	Net au 30/06/19
PASSIF		
Capital social ou individuel	10 000	10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	2 764	2 764
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	102 882	
Résultat de l'exercice	-1 058	102 882
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	114 588	115 647
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts	413 956	476 669
Découverts et concours bancaires		207
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	413 956	476 876
Emprunts et dettes financières diverses		516
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	275 558	207 550
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 998	1 920
Personnel		
Organismes sociaux		
Etat, Impôts sur les bénéfices		1 493
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	75	1 658
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	166	100
Dettes fiscales et sociales	241	3 251
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	694 752	690 112
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	809 341	805 759

COMPTE DE RESULTAT

	du 01/07/19 au 30/06/20 12 mois	%	du 01/07/18 au 30/06/19 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Production vendue	15 000	100,00	15 000	100,00		
Total	15 000	100,00	15 000	100,00		
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Total						
MARGE SUR M/SES & MAT	15 000	100,00	15 000	100,00		
CHARGES						
Autres achats & charges externes	9 498	63,32	1 986	13,24	7 511	378,11
Impôts, taxes et vers. assim.	397	2,65	199	1,33	198	99,50
Total	9 895	65,96	2 185	14,57	7 709	352,74
RESULTAT D'EXPLOITATION	5 105	34,04	12 815	85,43	-7 709	-60,16
Produits financiers			100 000	666,67	-100 000	-100,00
Charges financières	6 164	41,09	7 859	52,39	-1 695	-21,57
Résultat financier	-6 164	-41,09	92 141	614,27	-98 305	-106,69
RESULTAT COURANT	-1 058	-7,06	104 955	699,70	-106 014	-101,01
Charges exceptionnelles			580	3,87	-580	-100,00
Résultat exceptionnel			-580	-3,87	580	-100,00
Impôts sur les bénéfices			1 493	9,95	-1 493	-100,00
RESULTAT DE L'EXERCICE	-1 058	-7,06	102 882	685,88	-103 941	-101,03

COMPTES ANNUELS

2020

Période du 01/07/2019 au 30/06/2020

ANNEXE

EXPERTEA

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Désignation de la société: 5B Maison

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2020, dont le total est de 809 341 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 1 058 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2019 au 30/06/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels et sont indiqués en euros.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016, homologué par arrêté du 26 décembre 2016 (JO du 28), modifiant le règlement n°2014-03 du 5 juin 2014.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

FAITS CARACTERISTIQUES

NOTES SUR LE BILAN

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	785 000			785 000
Total	785 000			785 000
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Total				
ACTIF NET				785 000

NOTES SUR LE BILAN

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que l capital)	Quote-pa du capita détenue	Résultat du dernier exercice clo
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS Club 72 Steak House 73440 SAINT-MARTIN-DE-BE	20 000	98 288	100,00	-41 504
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	785 000	785 000			
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangère					

NOTES SUR LE BILAN

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 23 130 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	23 130	23 130	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	23 130	23 130	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 10 000,00 euros décomposé en 100 titres d'une valeur nominale de 100,00 euros.

NOTES SUR LE BILAN

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 694 752 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	413 956			413 956
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 998	4 998		
Dettes fiscales et sociales	241	241		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	275 558	275 558		
Produits constatés d'avance				
Total	694 752	280 796		413 956
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	62 712			
(**) Dont envers les associés	70 022			

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	4 800
Etat - autres charges à payer	166
Total	4 966

 NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes**Commissaire aux comptes Titulaire**

Honoraire de certification des comptes : 7 500 euros

Honoraire des autres services : 0 euros